
KOBE – Séance de sensibilisation conjointe At-Large-NCUC : Trouver sa place à l'ICANN (2 sur 2)

Lundi 11 mars 2019 – 12h15 à 13h15 JST

ICANN64 | Kobe, Japon

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: ... 20/25 minutes pour la deuxième partie Ce sera un...

... Parce que nous avons déjà parlé un petit peu de ces fameux mécanismes de protection des droits, RMP avant le déjeuner. Les fellows vont revenir après leur déjeuner. Et vous savez les salles sont un petit peu plus éloignées qu'on ne le pensait. Mais ce que nous allons faire, c'est de parler de naviguer dans l'ICANN, en 40 minutes. Comment s'engager dans l'ICANN.

Nous avons une nouvelle Tatiana qui s'appelle Bruna. Donc on oublie Tatiana et on souhaite la bienvenue à Bruna. Que faites-vous ?

BRUNA SANTOS: Je suis présidente de NCC, et aucun problème, je travaille beaucoup avec Tatiana.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Nous avons Sébastien qui a été très patient, qui voulait prendre la parole tout à l'heure, mais nous avons eu notre pause déjeuner.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous l'avons un peu censuré, mais maintenant nous lui donnons la parole. Sébastien, allez-y. Sébastien, qui travaille depuis longtemps dans le cadre de l'ICANN.

SEBASTIEN BACHOLLET: Sébastien qui comme d'habitude, va parler dans une langue étrangère, en tous les cas dans une langue qui n'est pas majoritaire dans cette enceinte. Je meuble pour que les gens puissent prendre leurs écouteurs...

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Vous avez donc ces récepteurs pour écouter l'interprétation simultanée. Et si vous n'en avez pas, il y en a également au fond de la salle. Si vous parlez français, évidemment, vous n'avez pas besoin de l'interprétation.

SEBASTIEN BACHOLLET: Oui, ça fait un peu longtemps que je suis à l'ICANN. Première réunion en mars 2001. Je suis membre de ALAC, représentant l'Europe, les utilisateurs européens.

Le problème c'est que j'ai été censuré à la fin de la réunion précédente et qu'Olivier vient de faire disparaître le sujet sur lequel je voulais parler, alors je ne suis pas sûr que je suis autorisé.

Je voulais parler à propos des mécanismes de protection des marques et des données géographiques. Je voulais juste dire que – excusez-moi si ce n'est plus dans l'ordre du jour – qu'il y a eu un grand débat en 2013, 2014, 2015, autour du .VIN - et la même chose en anglais, donc le .WINE. Et un des problèmes fondamentaux qu'il y a eu autour de ça c'est la différence de point de vu entre, pour faire simple, les Anglo-saxons où le droit, common law, et les latins et en particulier les français, autour du vin et le fait qu'effectivement était un vin fabriqué en France dans la région de Champagne, les noms des châteaux des Bordeaux avait été des appellations géographiques protégées. Et que pour les Anglo-saxons, ça n'avait aucun intérêt.

Il s'avère qu'aujourd'hui c'est une entreprise américaine qui gère le .VIN et le .WINE, et je voulais savoir si ceux qui avaient parlé de ce sujet tout à l'heure pouvaient nous dire si les choses avaient évolué de ce point de vu là, ou si au prochain tour de nouveaux gTLD on aura le même type de problème avec ces appellations d'origine protégée.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Sébastien. Est-ce que vous savez dans cette piste de travail sur les procédures ultérieures ce qu'il en est ? Est-ce que quelqu'un dans la salle a suivi ces problèmes de .VIN, .WINE ?

Personne ?

Donc personne n'a beaucoup d'information donc on va se mettre à boire de la bière. Pas de vin pour nous.

Je sais qu'on en avait beaucoup parlé à l'époque, parce que c'était au niveau du GAC que cela posait beaucoup de problèmes. Et les représentants français avec d'autres pays avaient été vocaux, avaient exprimé leurs points de vue d'une manière forte. Et ça a pris du temps pour trouver une solution à .WINE. Et une entreprise américaine gère cela, gère .WINE. Et je ne sais pas si j'ai beaucoup vu de noms de domaines .WINE ou .VIN.

SEBASTIEN BACHOLLET: Oui c'était une bonne opportunité d'avoir une ministre française qui venait s'exprimer à l'ICANN. C'est une bonne chose.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, ça a été au niveau ministériel. Donc c'est un modèle ascendant véritablement.

Donc, que faisons-nous ici ? Je sais qu'il n'y a pas beaucoup de nouveaux venus dans la salle actuellement, et j'aimerais demander à cette personne... Vous êtes ici depuis quelques heures, depuis quelques heures uniquement, c'est votre première réunion à l'ICANN, je sais qu'il y en a quelques autres, nouveaux et nouvelles venues... C'est un très bon débat pour nous tous et nous toutes.

Nous allons parler du processus que nous utilisons pour produire des commentaires pour travailler au développement des politiques à l'ICANN, vous avez entendu cela ce matin, vous avez vu à quel point cela peut être des controverses à l'ICANN. Il y a des groupes de travail qui sont également créés. À l'ICANN nous avons des différences irréconcilables parfois entre différents points de vues. On a l'impression qu'on va s'entretuer. Et pourtant on réussit toujours avec le temps à trouver des solutions et à tomber d'accord sur un point, il y a un rapport qui est publié et une solution qui est publiée.

Donc WHOIS a pris 15 ans de débats. Et là nous avons une première étape vers une solution pour le WHOIS.

On peut toujours trouver des solutions, et je crois que l'on peut, avec un petit peu d'ordre, bien procéder vers des solutions.

Comment s'engager ? Comment s'engager dans le développement des politiques ?

BRUNA SANTOS:

Et comment on peut s'engager pour le développement des PDP dans les différents groupes, dans les différentes communautés ?

Nous avons Louise et Tijani, nous avons 8 minutes, on peut donner plus de temps peut-être à Louise et Tijani.

Louise Marie Hurel et Tijani Ben Jemaa qui vont présenter un petit peu tout cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: On va commencer avec Louise qui est avec le NCUC. Et je ne sais pas depuis combien de temps elle est à l'ICANN, mais vous vous êtes dit : mais ils sont un petit peu fous ici.

BRUNA SANTOS: Et Louise a été élue comme étant vice-présidente de la NCUC.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Donc, allez-y.

LOUISE MARIE HUREL: En fait lors de ma première réunion de l'ICANN – c'est ma troisième année ici... C'est comme un vortex vous voyez, lorsqu'on commence à l'ICANN, on ne se rend plus compte du temps qui passe. Ça fait déjà ma troisième année, on ne voit pas les années passer et on continue à parler du WHOIS. Mais c'est très intéressant.

Je m'appelle Louise Marie Hurel, je suis vice-présidente et représentante de la région Europe à la commission exécutive de la NCUC. Et c'est agréable aujourd'hui de vous parler des PDP, des groupes de travail.

Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas au courant, on en a parlé un tout petit peu tout à l'heure, mais nous nous engageons dans le cadre de la GNSO, et nous avons un engagement envers les politiques dans le cadre du groupe des entités non commerciales. Nous avons beaucoup, beaucoup d'acronymes, je m'en excuse.

Donc comment se joindre à un PDP ? Et bien à la base, en tant que membre de la NCUC, de cette unité constitutive des entités non commerciales, cela peut être plus facile de se joindre au PDP. Parce que parfois cela peut être très complexe pour s'informer vraiment de la teneur des débats, pour être assez à l'aise pour prendre la parole.

Vous savez, à NCUC, cette unité constitutive des entités non commerciales, nous avons des membres qui proviennent de différents horizons, plus de 300 personnes je crois, de différentes régions du monde déjà, donc c'est important pour nous d'intégrer ces personnes. Et nous avons des ressources, un programme d'orientation qui nous permet donc d'expliquer un petit peu comment fonctionne l'ICANN, avec différentes parties et les différents rapports entre différentes parties, les questions de marques commerciales qui se posent par exemple, de droits d'auteurs et ainsi de suite, de protection de ces marques commerciales. Et on peut plus facilement s'engager par l'intermédiaire de cette unité constitutive des entités non

commerciales et faire entendre de sa voix, dans le respect des principes de la NCUC.

Au niveau des PDP... Est-ce que vous voulez que je vous parle des commentaires publics ? Donc principalement les PDP, le développement de politique donc, les processus de développement des politiques, très rapidement, rejoignez-nous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je sais qu'il y a des structures aux PDP, je crois qu'il y a un processus. Ça commence avec des rapports sur un problème particulier, une thématique particulière. Quel est le problème, de quoi allons-nous débattre. C'est un scénario de résolution de problème et le personnel nous aide beaucoup pour le ou les problèmes que l'on doit résoudre, et ensuite, dans le cadre du PDP, petit à petit, on essaye de résoudre cela et de trouver des solutions. Si vous ne trouvez pas de consensus, qu'est-ce qu'il se passe ?

LOUISE MARIE HUREL : Et bien ça prend du temps. En effet, on cherche toujours à atteindre un consensus. Le groupe de travail a un rapport final qui est publié, et ensuite il y a des commentaires publics sur ce rapport final. La communauté donc rentre en jeu, avec des

commentaires publics. Il y a une évaluation du rapport de la part de la communauté, et on avance comme cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Tijani? Tijani est à At-Large et c'est également un homme d'expérience dans le cadre du développement de politiques. Monsieur Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Olivier et Bruna.

Je suis Tijani Ben Jemaa, membre de l'organisation At-Large pour l'Afrique et vice-président de l'ALAC.

Et je vais commencer par vous parler des groupes de travail, parce qu'à l'ALAC, nous avons deux groupes de travail permanents. Le groupe de travail sur les politiques et un groupe de sensibilisation, une sous-commission pour la sensibilisation.

Le groupe de travail consolidé prépare nos contributions dans le cadre du développement des politiques à l'ICANN. Nous sommes une organisation de soutien, nous ne développons pas en tant que tel des politiques, mais nous commentons sur les politiques, nous sommes des consultants du conseil d'administration et on dit pourquoi ces politiques sont intéressantes ou pas. On

travaille, on communique avec la GNSO, on travaille dans les groupes de travail intercommunautaires.

Et donc ce groupe de travail, on parle de cette thématique, de ce problème à régler, et on essaye de voir si les utilisateurs finaux sont intéressés par cela, et si ça préoccupe les utilisateurs finaux, on effectue des commentaires. Nous avons un ou plusieurs rédacteurs qui préparent une première version d'un commentaire public et toute la communauté se prépare pour soumettre à l'ALAC, pour ratification, un commentaire public. Et ça, ça va représenter la position commune de l'ALAC par rapport à une politique.

Voilà comment on travaille par rapport aux politiques. Comme je l'ai dit, ce n'est pas seulement des politiques développées par des organisations de soutien, ça peut être au niveau régional, la distribution régionale de l'ICANN ou d'autres questions de politique.

On donne des conseils au conseil d'administration de l'ICANN quand cela préoccupe et intéresse les utilisateurs finaux, les internautes.

Deuxièmement, sous-commission pour la sensibilisation et l'engagement. Ça, ce sont des activités de sensibilisation totalement différentes. Beaucoup d'activités donc. Donc le renforcement des capacités, plus précisément on a un groupe de

travail sur le renforcement des capacités qui est très actif, qui est en révision actuellement, qui est revu. On va avoir une nouvelle stratégie que l'on redéfinit.

Nous avons eu 12 webinaires par an. Il y avait 12 webinaires par an, donc très régulier. Des webinaires de renforcement des capacités. Maintenant on va réfléchir à ce que l'on va faire à l'avenir. On va renouveler un petit peu notre travail, notre manière de travailler, peut-être travailler avec de nouveaux outils pour le renforcement de capacité.

Donc quoi d'autre ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, j'allais rajouter quelque chose, ces webinaires sont tous enregistrés en vidéo, ils sont sur le site web, c'est très facile. Vous allez sur le site web de l'ALAC, vous allez sur le renforcement des capacités. Combien d'heures il y a de webinaires ? 30 heures de webinaire je crois. Si vous n'avez rien d'autre à faire ce weekend, regardez ces webinaires.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, ça fait plusieurs années de travail, 12 par an, vous pouvez imaginer à quel point on a une bibliothèque de webinaires. Et ils sont d'une heure et demie et ils sont sur ICANN Learn et ils sont interprétés souvent en diverses langues.

Donc je vais m'arrêter ici.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Daniel Nanghaka est derrière vous Tijani, et il est président de ce groupe de travail sur la sensibilisation et l'engagement. Et nous allons lui donner la possibilité de s'exprimer en quelques mots.

DANIEL NANGHAKA: Oui merci beaucoup. Vous savez moi je suis un petit peu là assis au fond de la salle, mais parfois on n'est pas toujours de la table et il faut prendre un peu de recul et écouter.

Pour ce qui concerne la sensibilisation et l'engagement, nous voulons aider la collectivité et la communauté ce qu'il se passe au niveau des processus de développement des politiques et PDP.

En ce qui concerne ALAC, lorsque la communauté parle de la mission de l'ALAC, dans nos textes statutaires, c'est d'être en mesure de conseiller par rapport aux différents processus et de donner des conseils. C'est un travail de consultation. Si vous voulez donner des conseils, il faut absolument bien comprendre de quoi on parle, n'est-ce pas ? Donc lorsque l'on travaille avec les diverses communautés, on leur dit : voilà ce qu'il se passe à tel niveau, dans tel groupe de travail de l'ICANN, et on essaye de bien expliquer la situation.

Ça peut être parfois technique, ça peut être des problèmes techniques qui se posent, mais nous, nous représentons à At-Large la voix des utilisateurs finaux de l'internet. Par exemple, je veux que mes courriels soient sécurisés, et qu'ils soient bien privés. Donc, ça c'est une question de sécurité de l'internet. Quelle va être notre position sur la sécurité de l'internet. Donc nous allons avoir plusieurs sous-commissions qui vont travailler sur ces points, on va avoir des retours d'information, et on va avoir beaucoup d'engagements, on va donner beaucoup de conseils. Et ça va être véritablement très, très long et on va beaucoup, beaucoup communiquer.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Louise Marie ?

LOUISE MARIE HUREL: Je croyais qu'on allait s'arrêter aux commentaires publics, mais je vois qu'on a parlé de beaucoup d'autres points.

Donc la différence qui existe entre l'ALAC et la NCUC au niveau de l'engagement, comme je l'ai dit auparavant, C'est que nous travaillons de manière... On est chapeauté si vous voulez par la GNSO et son conseil.

Donc nous avons des commentaires publics également, nous avons des rapports finaux également, mais nous travaillons avec

la GNSO et la GNSO, à la suite du rapport final débat du rapport et cela ouvre une nouvelle période de commentaires publics où la communauté peut rebondir et s'exprimer et réévaluer le rapport. Et ça repart au conseil d'administration de l'ICANN et c'est enfin approuvé nous l'espérons, approuvé par le conseil d'administration.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Et ça c'est sur un mois ?

LOUISE MARIE HUREL : Non, un peu plus d'un mois.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Combien de temps ça dure ?

LOUISE MARIE HUREL : Plusieurs semaines. Donc deuxième période de commentaires publics, 60 jours. 60 jours pour la deuxième période de commentaires publics. Donc voilà comment ça fonctionne. Ça prend du temps, c'est un petit peu long. Mais c'est comme cela que nous nous engageons dans notre travail pour la GNSO, pour bien comprendre tout le travail des unités constitutives qui rédigent ces rapports et les présentent à la communauté qui va commenter sur ces rapports. Voilà.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. Bruna, est-ce que vous allez parler du développement de compétences de NCUC ?

BRUNA SANTOS : Oui, je peux le faire. Je vais parler de PDP, de commentaires publics et autres, mais je voudrais aussi dire que NCUC a un système qui s'appelle demande de budget additionnel qui a été ajouté pour les programmes de développement de compétence. C'est quelque chose qui a été fait à la suite des nouveaux arrivants qui voulaient participer aux commentaires publics. Et c'est une contribution qui a été présentée par NCUC.

Le NCUC, je vous le rappelle, se trouve en dessous de l'organisation des groupes de parties prenantes. Le NCUC peut discuter de positions. Nous offrons... En plus, le développement de compétence propose aussi un programme de mentorat, c'est un programme qui se fait entre les nouveaux arrivants, les personnes qui ont participé à la communauté depuis longtemps mais qui sont parties ou qui veulent revenir pour participer aux discussions. Donc nous les aidons. Nous essayons de leur proposer de travailler avec telle ou telle chose. Et à ce moment-là on leur propose de les mettre en contact avec un mentor.

Voilà, je crois que c'est tout ce qui a été fait dans le domaine du développement de compétences.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Bruna. Est-ce qu'il y a des questions maintenant ? Est-ce que quelqu'un a des questions à poser ? Bien, s'il n'y a pas de question, apparemment ça a été très clair.

Alors, comment on rédige un commentaire public ? C'est le point important.

Ha Daniel a une question. Daniel, ok allez-y.

DANIEL NANGHAKA: Merci beaucoup. Bruna, est-ce que vous pourriez nous parler du développement de compétences ? Je ne comprends pas très bien ce que vous faites dans ce domaine et ce que veut dire développement de compétences.

BRUNA SANTOS: Développement de compétences, ce sont des cours que nous offrons à la communauté pour lui expliquer comment participer à ICANN, comment participer à un processus d'élaboration de politiques, ce que veulent dire tous ces acronymes. Et voilà.

Cette réunion aujourd'hui fait partie d'un projet de développement de compétences. Voilà, on est assis ici avec des boursiers, des nouveaux arrivants et des membres, on explique soigneusement à tout le monde ce que fait ICANN, ce qu'est ICANN. Voilà ce qu'est le développement de compétences.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Sébastien allez-y.

SEBASTIEN BACHOLLET: Ce que j'ai dit hier à la réunion de NCUC, ils ont des besoins de formations, et nous avons les mêmes besoins de formation à At-Large. Je pense que comme les ressources sont limitées qu'un nouveau venu apprenne des choses, qu'il aille après à ALAC à NCUC c'est la même chose, les choses de base doivent être les mêmes.

Donc peut-être qu'on pourrait mettre les équipes ensemble pour travailler à un seul programme pour les nouveaux venus plutôt que de travailler chacun dans son coin à dire la même chose ou presque.

Et si vraiment on était en désaccord sur ce qu'il y a à raconter on en rediscuterait. Mais je pense qu'il y a intérêt à trouver des moyens de décroître le travail que les uns et autres ont à faire.

Donc je voulais répéter cette suggestion ici aujourd'hui à cette réunion commune NCUC At-Large. Merci.

BRUNA SANTOS: Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci.

Donc la rédaction d'un commentaire public, c'est quelque chose dont on va parler. Personnellement, le commentaire public n'est pas un thème qui me plait beaucoup, la période de commentaires publics non plus.

En réalité, il s'agit d'une consultation, d'une période de consultation publique au cours de laquelle tout le monde, dans le monde entier, peut directement aller lire un document publié par ICANN sur son site internet et faire un commentaire sur ce document.

Cela rentre dans un processus par lequel le commentaire va être diffusé sur un site internet, il va être repris par le groupe de travail qui fait ce travail. Le groupe de travail qui travaille sur le processus d'élaboration de politique. Et comme Cheryl l'a dit ce matin, tous les commentaires sont lus et analysés. Donc si on aborde 5 points différents dans le commentaire, on va présenter

cela à 5 groupes différents qui vont discuter pendant des heures, chaque point qui a été présenté, chaque commentaire qui a été fait. Et ils doivent répondre à ce commentaire.

C'est quelque chose qui est surprenant, parce que c'est parfois des processus au cours desquels on a des centaines de commentaires publics qui sont faits et les personnes doivent se diviser en sous-groupe et répondre à chaque commentaire. Parfois cela demande un mois et demi, deux mois de travail pour lire ces commentaires et y répondre. Mais c'est très important.

Je ne sais pas s'il y a d'autres organisations ou gouvernement qui font ce type de travail, et on propose des projets et on ne demande pas aux autres ce qu'ils en pensent. En général, on dit : voilà le rapport est appliqué et respectez donc ces ordres.

Marita Moll est une personne qui à At-Large a participé aux commentaires publics, donc je voulais lui donner la parole pour quelques minutes, pour qu'elle nous dise un petit peu comment ça fonctionne. Comment vous faites ?

MARITA MOLL:

Bien, on peut faire un commentaire public en donnant son opinion, mais ce ne sera vraiment en commentaire public venant d'At-Large ou venant de la NCUC ou autre.

Si vous faites un commentaire public, si vous rédigez un commentaire public au nom d'un groupe, vous devez savoir ce que votre groupe veut dire à ce propos.

Je ne peux parler qu'au nom ou en fonction de la façon dont nous travaillons nous-mêmes ici à At-Large.

Nous avons une réunion hebdomadaire de deux heures. Toutes les personnes qui sont intéressées par la partie des politiques y participent. On analyse toutes les politiques et toutes les invitations à faire des commentaires dans le domaine des politiques qui sont actuelles avec différents délais. Et on décide si c'est quelque chose, si ce sont des points sur lesquels nous voulons faire un commentaire – nous ne sommes pas obligés de le faire tout le temps.

Et ensuite, si nous décidons que nous voulons faire un commentaire sur ce point précis, à ce moment-là quelqu'un va se porter volontaire et va participer au processus.

C'est un bon endroit pour les gens qui veulent rentrer dans ICANN, parce que personne ne fait cela tout seul. En général vous êtes accompagné par d'autres personnes qui ont déjà fait cela auparavant.

Et j'ai eu moins de difficultés que beaucoup de gens, parce que j'ai l'habitude de rédiger ce type de choses personnellement. Et

j'aime bien écrire ce genre de choses. Donc j'ai participé à trois ou quatre commentaires publics, à plusieurs périodes de consultations publiques. Et deux d'entre eux venaient des membres de la piste de travail numéro 5, des noms géographiques, et il s'agissait d'une liste de questions auxquelles la piste de travail devait répondre. Donc on a travaillé sur ce commentaire, ce qui signifiait qu'il fallait répondre à ces questions ou essayer d'y répondre.

Et pendant la téléconférence que nous faisons de manière hebdomadaire, nous consultons les personnes qui nous donnent certaines indications sur le contenu des réponses que nous devons donner. Donc chaque fois que nous faisons cela, nous consultons notre groupe avant de répondre à ce type de commentaires.

Ensuite, on a aussi fait une demande de commentaires sur un plan stratégique. C'était différent dans ce cas-là. C'était un plan stratégique bref, relativement bref, qui établissait les missions et les objectifs. Et la communauté devait faire des commentaires sur ce plan stratégique. Donc c'était plutôt une manière de réfléchir et de voir comment on pouvait répondre à cela ;

De nouveau c'était différent. Donc on a consulté la communauté, on a un petit peu essayé de prendre la température de la salle, de voir ce que les gens pensaient. Ensuite, en général on crée un

document Google auquel les membres du groupe vont avoir accès. Ensuite on dit : voilà, c'est un petit peu ce qui nous a semblé être vos opinions, est-ce que cela, à votre avis, reflète vos contributions. Si ce n'est pas le cas on recommence. Tout le monde peut rentrer et faire d'autres commentaires de changements sur ce document Google.

Et il y a des personnes qui sont responsables de la rédaction qui vont incorporer tous ces documents sur un document final qui va être élaboré à la fin de la période de commentaires. Et, à ce moment-là, on a l'aide du personnel du personnel de l'ICANN qui va un petit peu nettoyer ce document final et qui va l'envoyer.

Voilà, c'est comme ça que cela fonctionne. C'est très intéressant, c'est même passionnant. Des fois c'est un peu stressant quand on arrive à la date butoir, parce que c'est toujours le cas, quel que soit le temps que l'on a, on essaye toujours de commencer de bonne heure, mais on est toujours en retard. Voilà, j'ai fini.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bruna, comment ça fonctionne au niveau du NCUC ?

BRUNA SANTOS: Marika d'un côté... Comment est-ce qu'on coordonne tout cela ?
Voilà c'est une question.

LOUISE MARIE HUREL: Nous n'avons pas Marika, nous avons des gens qui sont un peu comme Marika, nous avons Rafik, qui vont permettre à nos commentaires de parvenir au niveau du NCUC. Et ce que nous faisons, nous utilisons notre liste de diffusion. Rafik va poster les commentaires publics qui sont ouverts, et les personnes vont pouvoir se porter volontaires. Ensuite on revient aux questions qui ont été posées, à propos du développement de compétences par exemple, Bruna l'a dit, il y a un nombre croissant de gens qui se portent volontaire et qui travaillent pour participer à ces commentaires publics et y répondre. Il y a un rédacteur aussi bien sûr.

Nous n'avons pas une réunion hebdomadaire, c'est plutôt quelque chose que chacun organise à sa façon. On essaye de fournir un espace et une possibilité pour que ces membres se réunissent et voient comment élaborer cette réponse au commentaire public.

Donc on encourage tout le monde à y participer bien sûr. Et je dirais que c'est ce qu'il se passe au niveau du NCUC. Les gens ont la possibilité de se porter volontaire. Certains le font à la dernière minute.

Mais je dirais qu'en général tout le monde participe. Et ça a été un travail très positif du point de vu du NCUC. Après le [cours]

d'élaboration de politique, ça a été très utile parce que ça permet de diviser les responsabilités. Des fois ce sont des thèmes difficiles, des fois il s'agit de révisions. Ça demande beaucoup d'attention, de concentration.

Donc il y a des personnes qui vont nous aider pour que cet effort de collaboration pour la rédaction du commentaire public soit fait.

C'était quelque chose qui ne se faisait pas auparavant. Il y avait une personne qui était la directrice du commentaire, qui allait ensuite partager le commentaire sur la liste de diffusion, les gens allaient accéder aux documents Google et faire des commentaires.

Maintenant, on a un autre système de collaboration, et à mon avis ça a été très positif pour nous, parce que pendant cette dernière année et demie en tout cas, nous avons travaillé comme ça c'était très bien.

Donc il y a beaucoup de similarités dans la façon dont nous interagissons. Mais il y a eu un changement au niveau du NCUC, au niveau de la façon dont nous travaillons, comme je viens de le dire.

BRUNA SANTOS: Je voudrais vous demander, Louise, lorsque vous rédigez un commentaire public s'il y a un groupe qui va rédiger, comment vous faites? Est-ce que vous allez demander à quelqu'un d'autre de faire des révisions de ce qui a été fait ? Quels sont les outils que vous utilisez aussi.

Donnez-nous quelques précisions à ce propos.

LOUISE MARIE HUREL: Bien. Une fois que nous avons fait tout cela au sein de la NCUC, pardon au niveau du NCSG, nous avons un comité de politique. Une fois que nous avons terminé le document Google, cela va aller à un comité de révision qui va réviser ces commentaires publics. Et le comité de politique, une fois qu'il a révisé et approuvé le commentaire soumis...

Je ne sais pas les outils que nous utilisons. Je dirais un document Google, oui, tout à fait, c'est la principale plateforme que nous utilisons pour travailler sur ces documents. Je crois que je l'ai déjà dit.

Nous utilisons la liste de diffusion pour cet échange entre les gens qui ne veulent pas utiliser le document Google, qui veulent soumettre leur commentaire à la liste diffusion. Et à ce moment-là on peut voir leurs réactions aux commentaires publics.

Donc il y a cet échange, cet aller et retour qui permet aux gens, à tout le monde de participer, ceux qui ne sont pas vraiment des anglophones, natifs, peuvent le faire à travers la liste de diffusion.

Il y a donc deux voies de communication. On peut le faire sur le document Google, on peut le faire sur la liste de diffusion.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien. Nous avons Marita et puis Tijani.

MARITA MOLL : Oui, j'ai oublié de dire que nous utilisons la liste de diffusion de la même manière aussi. Beaucoup de gens envoient des suggestions par la liste de diffusion. Il n'y a pas une note supérieure, lorsqu'on arrive à la fin de la période, il y a un appel, on dit que c'est la dernière fois qu'on va faire quelque chose sur le document Google qui va être ensuite fermé et voilà. Et ensuite qui va être passé au propre.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Ça c'est pour ALAC, le comité consultatif d'ALAC qui va voter, non ?

MARITA MOLL: Oui, j'avais oublié de le dire, parce que mon travail est terminé une fois que cette étape est terminée.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je vais donner la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: J'ai une question pour le NCUC. Puisque vous appartenez à la GNSO, puisque vous votez sur les politiques développées par la GNSO, vos périodes de commentaires publics vont commenter sur ces politiques. Est-ce que vous les soutenez, est-ce que des fois vous avez des points de vue différents et vous ne les soutenez pas. Et vous avez des commentaires qui ne sont pas dans le même sens ?

BRUNA SANTOS: Je ne sais pas si j'ai bien compris votre question. Vous me demandez comment on harmonise différentes positions au sein des commentaires publics?

TIJANI BEN JEMAA: Non, ma question est la suivante : puisque la politique a été développée par la GNSO, puisque vous appartenez à la GNSO, cela veut dire que cette politique est aussi une politique de votre groupe. Donc le commentaire que vous faites est seulement pour soutenir cette politique ou bien est-ce qu'il arrive parfois que

vous ne soyez pas d'accord et vous dites que vous n'êtes pas d'accord avec cette politique ?

BRUNA SANTOS:

Il y a toujours des possibilités d'avoir de ne pas être d'accord. Ensuite, on peut essayer de trouver un consensus. Si cela a été approuvé par le comité de politique, à la fin le comité devra, c'est obligatoire pour tous les membres de la GNSO, être là et à ce moment-là trouver une position de consensus et trouver un équilibre, sur la façon dont le NCUC a travaillé au niveau du conseil, comment la position politique a été prise, de l'extérieur vers l'intérieur et vice-versa.

Donc si quelqu'un de notre communauté n'est pas d'accord, dans le cas d'un commentaire donné, on peut le dire. C'est tout à fait possible, oui.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. Vous avez parlé de consensus, c'est un mot que vous allez entendre énormément ici. Le consensus est défini dans la GNSO. Il y a différents niveaux de consensus. Parce qu'il y a un consensus unanime, tout le monde est d'accord, mais ça n'est pas très courant.

Il y a des points de vue différents, et à ce moment-là on essaye de trouver un consensus. Ce qui veut dire qu'il y avait seulement 8

personnes qui étaient d'accord sur 10, mais on parvient à un consensus quand même.

Donc la communauté d'ICANN, la GNSO aussi, a la possibilité de fournir un commentaire et de dire qu'on a voté en faveur de ce rapport et les parties 8 et 9 étaient un problème, par exemple.

Donc, tout est présenté au conseil d'administration de l'ICANN, donc il faut que ce soit bien clair pour qu'on sache quelles sont les différentes opinions des politiques de chaque partie, de chaque groupe. Savoir quelles sont les règles qui ont donné lieu à des désaccords.

Est-ce que vous avez des questions d'abord ?

Je crois qu'il n'y a plus beaucoup de nouveaux arrivants dans la salle et donc plus beaucoup de questions peut-être.

Cette réunion est enregistrée, les boursiers sont encouragés à regarder et à écouter l'enregistrement de cette séance.

Bien. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Marita ?

MARITA MOLL:

Puisque cela est enregistré, je voulais répéter ce qu'Olivier a dit. Oui, après la fin du processus d'élaboration de politique, les personnes, les membres d'ALAC vont voter. Donc il n'y a pas une

autorité... Si, il y a une autorité, parce qu'on peut à ce moment-là, au niveau du vote, on peut refuser quelque chose.

Donc on a la possibilité ici pour des membres qui ont une opinion minoritaire, d'exprimer leur opinion. Mais en général, comme tout le monde a participé à l'élaboration du processus, on est en général d'accord.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je donne la parole à Sébastien avant de conclure.

SEBASTIEN BACHOLLET: Rapidement, je dirais que je ne suis pas tout à fait d'accord avec Maritra. Ce n'est pas parce que vous participez à une discussion que vous êtes obligé d'être d'accord.

Je sais que... Peut-être il ne faut pas le dire comme ça, mais je pense qu'il est important de dire que nous ne sommes pas obligés d'être d'accord, même si on essaye de trouver un consensus dans notre groupe, en permanence. Parce que le consensus, c'est un terme qui est plein de bonnes volontés, mais à la fin de la journée on peut quand même ne pas être d'accord et exprimer son désaccord. Sinon, on va perdre sa personnalité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Sébastien d'avoir exprimé votre désaccord par rapport à ce que Marita a dit.

BRUNA SANTOS: Je crois qu'il nous faut conclure.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Comment participer ? Participer avec la liste de diffusion. Vous avez Bruna ici, vous avez différentes personnes ici dans la salle. Il y a aussi des téléconférences qui sont très importantes, que vous pouvez suivre en utilisant l'Adobe Connect. Il s'agit d'un logiciel. Vous avez une page web qui vous permet de télécharger ce logiciel, ça ne coûte rien, et à ce moment-là vous pourrez participer aux appels. Vous avez juste besoin d'un micro qui fonctionne. En général c'est le cas.

Et si Adobe Connect ne fonctionne pas très bien, si vous n'avez pas un bon service d'internet, vous pouvez aussi demander qu'on vous appelle sur un numéro de téléphone local. Vous pouvez aussi appeler la plateforme.

BRUNA SANTOS: Il y a un espace pour les nouveaux arrivants sur notre site internet. Vous trouverez toutes les informations sur NCUC, notre mission, ce que nous faisons, tout ce que vous voulez savoir. Moi-

même, Louise et Michael qui était dans la salle, on est à votre disposition.

Vous avez ici le monsieur pour l'Afrique, le monsieur pour la région de l'Asie Pacifique et là pour l'Amérique du Nord, et Louise pour la région européenne. Donc on est tous là. Le leadership de mon organisation est là. On est à votre disposition.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Et les réseaux sociaux.

Vous avez donc NCUC@ICANNATLARGE, nous avons aussi une page Facebook et un site bien sûr aussi, dans le cadre d'At-Large.

Inès, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose ?

INES HFAIEDH:

Oui, je voulais juste parler du leadership dans le NCUC, au niveau du NCUC. Nous avons beaucoup de positions de leadership qui sont ouvertes à tous nos membres. Vous pouvez commencer par vous joindre à notre organisation, essayer de voir le matériel d'intégration, de participation que nous avons, qui est en français et en espagnol. Pour le comité exécutif du NCUC il y a certains postes. Il y a le conseil de la GNSO, les représentants pour le NCUC de la GNSO.

Donc vous avez beaucoup d'occasions ici de participer au niveau du leadership.

Et je vous recommande donc de regarder sur notre site internet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Il y a ici des brochures de NCUC, il y a ici des brochures d'At-Larges, écrites dans différentes langues et y compris en japonais. Donc n'hésitez pas.

BRUNA SANTOS: Merci, merci à tous. Et merci à tous ceux qui ont participé. Cette séance est terminée.

NON IDENTIFIE: [Non traduit]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]